

ÉTAPES pour la saisie d'un plan d'intervention des mesures de contrôle au SIPAD

1. Plan d'intervention initial

Créer un
consentement

Créer une situation
problématique si
inexistante

Créer une
technique
d'intervention

Créer une
prescription

Créer un
protocole
d'intervention

2. Révision du plan d'intervention

Mettre à jour le
protocole
d'intervention

Mettre à jour la
prescription

Mettre à jour
la technique
d'intervention

Mettre à jour
la situation
problématique

3. Renouvellement du plan d'intervention

Mettre à jour le
consentement

Mettre à jour le
protocole
d'intervention

Fermer la
prescription
et créer une
nouvelle

Mettre à jour
la technique
d'intervention

Mettre à jour
la situation
problématique

4. Annulation d'une mesure

Fermer le protocole
d'intervention

Fermer la
prescription

Fermer la
technique
d'intervention

5. Annulation d'un plan d'intervention

Fermer le
protocole
d'intervention

Ferme la
prescription

Fermer la
technique
d'intervention

Fermer la
situation
problématique

Fermer le
consentement

Supprimer les
dates dans
l'Agenda

6. Particularités condos

Ajouter un commentaire dans la
remarque de la situation
problématique de l'autre condo

Ajouter un commentaire dans la
remarque du consentement de
l'autre condo

*Pour la façon de procéder, n'hésitez pas à consulter les pas-à-pas : <N:\DPD\AAO et Systemes d'information\Mesures de contrôle\Documents pas-à-pas>